**Déclaration liminaire**

**FS-SSCT 11 mai 2023**

Nous sommes aujourd’hui réunis pour accueillir, dans la grande famille des réunions du dialogue social, la petite nouvelle, ou plutôt, la remplaçante du CHSCT. Une chose est sûre, nous gagnons un nouvel acronyme, bien difficile à prononcer et donc bien difficile à mémoriser.

C’est bien dommage, les collègues commençaient, juste, à comprendre ce qu’était le CHSCT ! Cela va encore nous donner un peu plus de travail, pour leur expliquer qu’il s’est transformé en FS-SSCT et pour traduire cet acronyme barbare, en formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail.

Le nom n’est pas très évocateur, il est même générateur de confusion. Parce que dans l’Education nationale, des formations, on sait ce que c’est ! Un comité, prêtait moins à confusion. Dans le dictionnaire, comité n’a qu’une seule définition, la formation en a huit. Décidemment, on aime bien complexifier. Cela pourrait être une maladresse rigolote si le sujet n’était pas des plus sérieux.

La santé, la sécurité et les conditions de travail sont des enjeux majeurs.

Cette année, c'était la 11ème édition du baromètre des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture, lancé par l'UNSA Éducation en 2013. Chaque année, il interroge les personnels sur leurs conditions de travail, leur ressenti dans leur métier et sur des questions d'actualité qui changent tous les ans. Environ 34 000 personnes y ont répondu. Nous aurons les résultats détaillés le 31 mai.

En attendant, il est important de rappeler que le baromètre, Unsa-éducation, montre une chute constante depuis 10 ans, du moral des collègues. Attestant ainsi que nos conditions de travail se détériorent.

Si on fait un léger retour en arrière, on pouvait constater l’année dernière que, déjà, les statistiques étaient très parlantes :

86% des personnels étaient en désaccord avec les choix politiques du gouvernement.

On peut facilement imaginer que ce pourcentage monte en flèche cette année avec notamment la réforme des retraites imposée aux français à coup de 49.3 mais également le projet de pacte enseignant qui est une nouvelle forme de mépris envers les personnels.

De plus, seulement 27% des personnels déclaraient ressentir de la reconnaissance et du respect dans leur travail.

Et seulement 22% des personnels interrogés conseilleraient leur métier à un jeune de leur entourage.

Enfin, à la question « Quels sont les mots qui caractérisent le mieux votre état d’esprit ? », le sondage avait révélé que les termes « fatigue mentale », « isolement », « déprime », remontaient le plus.

Lorsque nous entendons ces mots, nous pensons très fortement aux risques psychosociaux, les fameux RPS, auxquels sont exposés les personnels. Lors de l’analyse en groupe de travail départemental des signalements dans le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST), nous avons constaté que 80 % des signalements relevaient de risques psychosociaux !

Bien au-delà de la bonne santé physique, espérée, de nos collègues, nous voyons bien que les conditions de travail dégradées impactent bien plus leur santé mentale.

A ce sujet, difficile de ne pas parler de la recrudescence des élèves à comportement hautement perturbateur dans notre département.

Ces élèves sont en souffrance et ont besoin d’être aidés, il ne s’agit pas de tenir un discours d’exclusion vis à vis d’eux. Mais de par le caractère répétitif, durable et régulier de leur comportement hautement perturbateur ils mettent en difficulté les autres élèves de l’école et les adultes.

Ainsi les élèves souffrent mais le personnel également AESH ou enseignants se trouvent souvent seuls et démunis face à ces situations.

Dans le Gers, il existe un protocole de suivi pour les situations complexes.

Ainsi, lorsque les actions locales restent sans effet, le groupe d’appui aux situations complexes (GASC) est saisi.

La mise en place de ce groupe départemental offre un bon dispositif ressource et les collègues qui ont pu bénéficier d’un accompagnement se sont sentis plus outillés pour affronter les prochaines crises de leur(s) élève(s) à comportement perturbateur.

Tout cela est positif et porteur d’espoir dans la gestion de ces élèves aux profils très particuliers mais il faut encore persévérer dans cette voie.

Pour cela, il faudrait que les enseignants, ou bien l'équipe concernée, puissent bénéficier d'un accompagnement permettant de faire état des émotions, d'évoquer la culpabilité ressenti et de prendre de la distance par rapport aux évènements. Cette prise en charge psychologique semble primordiale.

De plus, il faudrait davantage de formation autour de contenus pratiques (gestion de crise, mise en protection de l'élève sans risque, procédures et protocole).

Enfin, il faudrait que le partage d'informations de la part des structures de soins soit plus important.

Pour conclure, la meilleure des préventions est celle qui anticipe et évite les écueils.

A l’Unsa-Éducation, il nous semble que nous n’en sommes pas encore là.

Il ne faut plus perdre de temps et réparer les conditions de travail dégradées des personnels tout en travaillant à anticiper les problèmes et difficultés pour ne plus être systématiquement en réaction.